

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

DISTRIBUTION POSTALE

# Fernelmont



trimestriel  
mai 2006 n° 62

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| —Le Mot du Bourgmestre.....                              | 3  |
| —Comptes-rendus des séances<br>du Conseil Communal ..... | 4  |
| —Votre administration vous informe .....                 | 6  |
| —Culture et loisirs .....                                | 6  |
| —Environnement .....                                     | 10 |
| —Chronique agricole .....                                | 12 |
| —Vie communale .....                                     | 14 |
| —Etat Civil .....  | 18 |
| —Noces .....   | 18 |
| —Service Emploi – ALE .....                              | 19 |

## Le Mot du Bourgmestre

### POURQUOI ?

*Chers amis,  
Chères amies de Fernelmont,*

*Dans déjà cinq mois, vous aurez choisi la composition du prochain Conseil communal de notre belle commune.*

*Incontestablement pour beaucoup d'entre vous, les élections communales constituent un événement qui suscite intérêt et parfois même passion. Pour les candidates et candidats, la période de préparation a déjà commencé. Dans les diverses instances, on forme les équipes, on tire les bilans, on affûte les pro-*

*grammes. En un mot, on prépare la campagne !*

*Pourtant si les choses paraissent normales et peut-être anodines pour certains, il faut se garder de considérer les élections quelles qu'elles soient comme banales. En effet, elles relèvent avant tout d'une valeur immense qui s'appelle la DEMOCRATIE et rassemblent des PERSONNES qui souhaitent participer directement à l'organisation de notre vie collective.*

*La démocratie est un système d'organisation de notre société qui permet de choisir ses élus, celles et ceux à qui l'on confie pour un temps la gestion de la cité. Ce modèle que nous pratiquons dans notre pays n'est pas le fait de tous les pays du monde, bien malheureusement.*

*Personnellement, je le compare souvent à la santé dont on apprécie pleinement l'importance lorsqu'elle est défaillante. Comme la santé, la démocratie se mérite et s'entretient chaque jour par la volonté qu'on y consacre et par la qualité des actions que l'on mène à son égard.*

*Si cette comparaison, peut être un peu facile, s'adresse aux électeurs, il est incontestable qu'elle doit surtout interpeller les élus. On dit trop souvent que les élections se gagnent, je souhaiterais que l'on puisse dire aussi que le fait d'être élu se mérite au nom du sérieux, du courage, de la disponibilité, du souci d'égalité et aussi de la compétence.*

*Le 8 octobre prochain et dans les temps qui précéderont nous serons une cinquantaine à solliciter vos choix. Quels qu'ils soient, je vous demande de le faire en toute intelligence et en toute liberté d'esprit considérant l'importance de la mission qui est confiée aux élues et aux élus.*

*Personnellement, je vous l'ai déjà annoncé, je serai sur le terrain de la campagne avec les amies et amis de La Liste du Bourgmestre. Avec eux, je vous inviterai à nous permettre de poursuivre une mission parfois difficile mais combien noble et source de joies quand on est face au travail accompli et au plaisir de voir chez l'autre de la satisfaction et même parfois du bonheur.*

*Certes, je suis bien conscient que tout n'est pas parfait, mais ne dit-on pas que « c'est d'abord l'intention qui compte » ? En prenant cette décision, je mesure bien le lot de travail, de soucis, de critiques mais aussi de renoncements auquel je devrais probablement être confronté. Mais tel est mon choix en espérant que le vôtre sera de me permettre de vivre à nouveau l'honneur et le plaisir de rester VOTRE BOURGMESTRE.*

Votre Bourgmestre,  
Jean-Claude NIHOUL

### Le Bourgmestre se tient à votre écoute

A la maison communale à NOVILLE-LES-BOIS, tous les samedis de 10 heures à midi, le Bourgmestre Jean-Claude NIHOUL se tient à la disposition de tous pour évoquer toute situation que vous souhaiteriez lui soumettre. Pour un rendez-vous à un autre moment, prière de téléphoner à Madame GILSOUL au 081/83.02.50.

## Comptes-rendus des séances du Conseil communal

### SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2006

#### CPAS

- A. Budget ordinaire 2006 : unanimité
- B. Budget extraordinaire 2006 : unanimité.
- C. Vote d'un douzième provisoire : unanimité.

#### FINANCES

Taxe sur l'enlèvement par conteneur à puce, le traitement et la mise en décharge des déchets ménagers et assimilés : unanimité.

#### FABRIQUES D'ÉGLISES

- A. Fabrique d'Eglise de CORTIL-WODON – Modification budgétaire de l'exercice 2005 : unanimité.
- B. Fabrique d'Eglise de SART-D'AVRIL – Budget de l'exercice 2005 : unanimité.
- C. Fabrique d'Eglise de SART-D'AVRIL – Compte de l'exercice 2004 : unanimité.

#### A.S.B.L. COMMUNALES

- A. A.S.B.L Fernelmont Promotion et Emploi : comptes et bilan 2004 : unanimité.
- B. A.S.B.L Fernelmont Promotion et Emploi : budget 2006 : unanimité.

#### PATRIMOINE

Adaptation des loyers des bâtiments communaux : unanimité.

#### ENVIRONNEMENT

Travaux de dératisation et de lutte contre les rongeurs nuisibles non protégés à réaliser dans le courant de l'année 2006 : unanimité.

#### TRAVAUX

- A. Marché de services à passer en vue d'attribuer la mission complète d'architecture relative à certains travaux : rues de Seron, St Georges et Dans les Prés à Hemptinne) : unanimité.
- B. Contrat à passer avec l'INASEP dans le cadre de la convention d'associés en vue de lui confier la mission d'auteur de projet pour la création d'un réservoir d'orage rue du Chenisse à Marchovelette: unanimité.

#### PERSONNEL

- A. Aides à la Promotion de l'Emploi : cession de 5 points au C.P.A.S. avec effet au 1er janvier 2006 : unanimité.
- B. Aides à la Promotion de l'Emploi : cession de 2 points à l'A.S.B.L Fernelmont Promotion et Emploi avec effet au 1er janvier 2006 : unanimité.

#### ENSEIGNEMENT

- A. Fixation du capital périodes et de son reliquat à la date du 16 janvier 2006 pour l'école de FERNELMONT I – Ratification de la délibération du Collège Echevinal : unanimité.
- B. Fixation du capital périodes et de son reliquat à la date du 16 janvier 2006 pour l'école de FERNELMONT II – Ratification de la délibération du Collège Echevinal : unanimité.
- C. Augmentation de l'encadrement des classes maternelles à l'implantation scolaire de MARCHOVELETTE au 23/01/06 – Ratification de la délibération prise par le Collège Echevinal: unanimité.

### SÉANCE DU 23 MARS 2006

#### POLICE

Règlement général de police : unanimité.

#### FINANCES

Règlement établissant une redevance sur les prestations d'implantation des constructions et d'établissement des procès-verbaux en résultant : unanimité.

#### FABRIQUES D'ÉGLISES

- A. Fabrique de l'Eglise Protestante d'ANDENNE - Budget de l'exercice 2005 : unanimité.
- B. Fabrique de l'Eglise Protestante d'ANDENNE – Modification budgétaire de l'exercice 2005 : unanimité.

#### A.S.B.L. COMMUNALES

- A. ASBL AGENCE LOCALE pour l'EMPLOI : Budget de l'exercice 2006 : unanimité.
- B. ASBL Centre Sportif et Associatif de Fernelmont : Comptes et bilan au 31/12/2005 : unanimité.

#### DENOMINATION DE RUE

Attribution de la dénomination «Pré Saint-Martin » à la nouvelle rue située dans le lotissement «Le Pré Saint Martin» à Franc-Warêt : unanimité.

#### PATRIMOINE

- A. Projet d'acquisition d'un tronçon de l'ancienne voie vicinale à Franc-Warêt : unanimité.
- B. Lotissement «Le Pré Saint Martin» - conclusion d'une convention avec le promoteur prévoyant la cession du lot n° 32 à la Commune de Fernelmont et le paiement d'une somme de 32.500,00 € destinée à financer les travaux d'aménagement d'une voie lente à destination des piétons et cyclistes le long de la rue des Ecoles : unanimité.
- C. Projet d'acquisition à titre gratuit de la parcelle portant le numéro 32 faisant partie du lotissement «Le Pré Saint Martin» à FRANC-WARÊT : unanimité.

#### EQUIPEMENTS

Projet d'acquisition d'un bâtiment préfabriqué pour le club des jeunes et le club de pétanque de Marchovelette : unanimité.

#### PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE SOCIÉTÉS

Souscription de 328 parts sociales de 25 dans le capital du sous-bassin de la Meuse Aval suite à des travaux d'extension rue de Séréssia, division de PONTILLAS : unanimité.

#### TRAVAUX

- A. Projet de travaux d'aménagement de l'ancien bureau de Police– Lot n° 1 : unanimité.
- B. Marché de services visant à désigner un auteur de projet chargé de la mission complète d'architecture et d'ingénierie du projet de mise en valeur des tumuli de SERON : unanimité.
- C. Maison de village de Cortil-Wodon : travaux complémentaires : unanimité.

#### POINT INSCRIT A LA DEMANDE DE MONSIEUR FONTAINE, CONSEILLER COMMUNAL

Chantiers communaux : demande de précision sur les délais de réalisation des chantiers. Les explications sont fournies par Monsieur Roelen, échevin. Les membres du Conseil Communal n'émettent aucune remarque.

suite page n°6

**Monuments Funéraires - Fleurs  
KIMPLAIRE**  
**rue de la Burdinale 52 - BURDINNE - Tél. 085/71.10.63**  
A votre service partout 7 jours sur 7  
**Caveaux et monuments funéraires  
(placement et réparation)**  
lettrage garanti 20 ans



## Votre administration vous informe

### POUBELLES

Certaines personnes ont interpellé le service des taxes lors de la réception de leur facture annuelle des poubelles, étonnées par le montant à payer.

Il nous paraît utile de vous rappeler la façon dont la facturation de l'enlèvement des déchets est établie, ceci afin de vous éviter une surprise désagréable lorsque vous recevez votre facture.

La taxe forfaitaire s'élève à **34,71 EUROS**. Cette taxe comprend 26 enlèvements de poubelles à puce par an. Si vous sortez votre poubelle plus souvent que 2x par mois, il vous sera compté une taxe à la vidange du conteneur de **1,34 EUROS par enlèvement supplémentaire**.

Enfin, vos poubelles sont pesées à chaque vidange : une taxe au poids de **0,11 EURO/kilo** sera appliquée pour vos déchets.

Rappelons que pour réduire les kilos de déchets produits, certaines mesures préventives simples existent, qui par la même occasion vous feront faire un geste pour l'environnement :

- Ne jetez pas vos déchets verts de jardin ou de cuisine dans votre poubelle, compostez-les ! Une brochure sur le compostage est à votre disposition à la commune; les infos se trouvent également sur le site [www.ferneldmont.be](http://www.ferneldmont.be)
- Adoptez une ou deux poules, elles mangeront avec plaisir vos déchets de nourriture non compostables (riz, pâtes, etc...). Des études ont été menées qui ont démontré une baisse significative du poids des poubelles lorsqu'un ménage adopte une poule.
- Utilisez de la litière pour chats biodégradable à base de sciure, elle aussi compostable.
- Triez bien vos déchets : verre dans les bulles, PMC dans les sacs bleus, parc à conteneurs,...

### PERMANENCE DU SAMEDI MATIN

La permanence assurée par le Service Population le samedi matin, est suspendue au cours des mois de juillet et août, mais celle du mardi soir (18 H à 20 H) reste en vigueur.

### ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES DU 08 OCTOBRE 2006

La liste des électeurs pour les élections communales sera arrêtée à la date du 1er août 2006.

#### Qui sera inscrit sur la liste ?

- tout belge;
- tout citoyen de l'Union européenne domicilié en Belgique ;
- tout étranger domicilié en Belgique depuis cinq ans.

#### à condition :

- d'être âgé de 18 ans au jour des élections ;
- de ne pas avoir été privé de ses droits civils et politiques ;
- d'être inscrit dans le registre de la Population ou des Etrangers de FERNELMONT le **01.08.2006**.

**De plus**, si vous êtes citoyen étranger ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne :

- vous devez introduire au service population de votre commune, une demande écrite d'inscription sur la liste des électeurs avant le 1er août 2006 (formulaire disponible à la maison communale ou <http://elections2006.wallonie.be>), si vous êtes citoyen étranger d'un Etat hors Union Européenne ;
- vous devez introduire au service population, une demande écrite d'inscription sur la liste des électeurs avant le 1er août 2006 (formulaire disponible à la maison communale ou <http://elections2006.wallonie.be>) ;
- vous devez avoir établi votre résidence principale dans une commune belge, sans interruption, durant les cinq années (couvertes par un séjour légal) précédant ladite demande,
- lors de l'introduction de la demande, vous devez signer une déclaration par laquelle vous vous engagez à respecter la Constitution, les Lois du peuple belge et la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales.

## Culture et loisirs

### AGENDA DES MANIFESTATIONS À FERNELMONT DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE 2006

Nouveau ! Voici un agenda qui reprend succinctement les activités qui se dérouleront à Ferneldmont. Les associations peuvent nous contacter au 081/83 02 58 pour annoncer leurs activités pour le prochain agenda (du 5 septembre au 30 novembre 2006).

Vous avez également la possibilité d'encoder directement vos activités via le site [www.ferneldmont.be](http://www.ferneldmont.be) (rubrique « agenda»). Les activités reprises ci-dessous sont développées dans l'agenda en ligne sur ce même site.

| Date                            | Type d'activité   | Lieu                                      | Organisateur  |
|---------------------------------|---|---|---|
| 22-23 mai 2006                  | Conférences «La sécurité au quotidien»                                | Sart d'Avril : Maison de l'Enfance        | Commune de Ferneldmont – ONE – Farandoline 081/83 02 50 |
| 3-4 juin 2006                   | Week-end de l'énergie : nombreux stands et animations (voir plus bas) | Noville-les-Bois : Parking Centre sportif | Commune de Ferneldmont – 081/83 02 50                   |
| 10-11 juin 2006                 | Emission spéciale sur Ferneldmont                                     | Canal C en boucle l'après-midi            | Canal C   |
| 1er juillet 2006 de 15h à 18h30 | Collecte de sang  | Noville-les-Bois                          | Croix-Rouge : Marc Henin – 081/83 49 00                 |
| 3 juillet 2006 de 9 à 12h       | Permanences fiscales  | Salle de Seron                            | Commune de Ferneldmont – 081/83 02 50                   |
| 7 juillet 2006 de 9h à 12h      | Permanences fiscales  | Maison communale                          | Commune de Ferneldmont – 081/83 02 50                   |

| Date  | Type d'activité  | Lieu  | Organisateur   |
|---|--|---|--|
| 10 au 14 juillet 2006                               | Stage de Tennis  | Cortil-Wodon  | Christelle PLOMTEUX:<br>081/26 37 33<br>Sandrine DENIS :<br>081/83 50 86   |
| 15 juillet 2006                                     | 21 <sup>ème</sup> fête au château : Théâtre par la Compagnie des Galeries «Barberine» d'A. de Musset | Château de Fernelmont   | As'Ferne et La Ligue des Familles –<br>081/83 42 22  |
| A partir du 17 juillet 2006                         | Plaines de jeux  | Bierwart (du 17 au 28 juillet) et Cortil-Wodon (du 31 juillet au 11 août) | CPAS – Jeunesse et Santé 081/83 30 01  |
| Du 18 au 24 août 2006                               | Voyage avec le comité de jumelage  | Coursac   | José Libois<br>0475/63 00 81   |
| Du 21 au 25 août 2006                               | Stage de tennis  | Cortil-Wodon  | Christelle PLOMTEUX:<br>081/26 37 33<br>Sandrine DENIS :<br>081/83 50 86   |
| Les 9 et 10 septembre 2006                          | Journées du patrimoine   |   | Région wallonne –<br>Commune de Fernelmont<br>081/83 02 50   |
| Les 16 et 17 septembre 2006                         | Journées « Wallonie WE Bienvenue » : Portes ouvertes : jardins, artisans,...                         | Tout Fernelmont   | <a href="http://www.walloniebienvenue.be">http://www.walloniebienvenue.be</a><br>Commune de Fernelmont :<br>081/83 02 58 |
| Le 23 septembre 2006                                | Trophée des communes sportives   | Heizel (Bruxelles)  | <a href="http://www.adepts.be">www.adepts.be</a><br>S. Mailleux<br>0475/512 971  |
| Les 23 (conférences) et 24 septembre (visites) 2006 | Colloque « Le patrimoine d'une commune rurale : Fernelmont »   | Centre sportif  | Amicale Européenne de Floristique –<br>02/216 98 35  |
| Du 24 septembre au 15 octobre 2006                  | XXVI <sup>ème</sup> rencontres musicales de Fernelmont   | Château de Fernelmont et église de Franc-Waret                            | As'Ferne –<br>081/83 42 22 ou<br>081/83 40 83  |

## SPORT : TERRAINS DE TENNIS DE CORTIL-WODON

Les terrains de tennis communaux ont rouvert leurs portes et vous accueilleront jusque fin novembre si le temps le permet. Ils sont accessibles tous les jours de 9h00 à 20h00.

Voici les différents tarifs (par saison) :

- 20,00 € pour un membre habitant Fernelmont
- 50,00 € pour une famille de 3 joueurs et plus habitant Fernelmont
- 25,00 € pour un membre domicilié hors de Fernelmont.

Lors de l'inscription, vous recevrez un règlement ainsi qu'une carte de membre, à présenter chaque fois que le Comité le souhaitera.

Les terrains accueilleront des stages pour les enfants de 7 à 15 ans pendant les grandes vacances du 10 au 14 juillet 2006 et du 21 août au 25 août 2006.

|               |         | Prix     |             |
|---------------|---------|----------|-------------|
| Heures        | Age     | Membres  | Non membres |
| 9h – 10h30    | 7 à 9   | 10 euros | 15 euros    |
| 10h30 – 12h30 | 10 à 12 | 16       | 25          |
| 13h – 15h     | 13 à 15 | 16       | 25          |

L'inscription au stage se fera par téléphone et sera effective dès le paiement du montant sur le compte du Comité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à : Mme Christelle PLOMTEUX (081/26 37 33) et Mme Sandrine DENIS (081/83 50 86).

## COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le samedi 1er juillet 2006 de 15h à 18h30 à la salle communale Rue Mahy à Noville-les-Bois. Renseignements : Marc Henin (081/83. 49 00).

## TÉLÉVIE : MERCI AUX BÉNÉVOLES



Madame Lombeau (à droite) en compagnie de Raymonde Wilmotte qui coordonne le Télévie à Fernelmont.

La récolte de fonds pour le Télévie a été très fructueuse à Fernelmont puisque les volontaires ont récolté 2.738,00 euros.

Notre commune se classe ainsi parmi **les trois meilleures communes** à avoir vendu par rapport au nombre d'habitants.

Nous tenons à remercier et féliciter tout particulièrement Madame Jeanine Lombeau, d'Hingeon, qui participe à l'opération Télévie depuis sa création à Fernelmont il y a 18 ans, et a réalisé des ventes considérables. C'est à la suite d'une très grave maladie de son mari qu'elle a décidé de rejoindre l'opération.

Mais nous n'oublions pas non plus trois autres piliers qui ont rejoint l'opération un peu plus tard : Mesdames Marie-Josée Falque de Marchovelette, Josée Decamp-Simon d'Hambraine et Monsieur André Wilmotte de Forville.

La coordination est assurée par Mademoiselle Raymonde Wilmotte, agent communal.

A tous les cinq, merci du fond du cœur.

## EMISSION SPÉCIALE SUR FERNELMONT (2<sup>ÈME</sup>) SUR CANAL C

La deuxième émission sur Fernelmont sera diffusée le week-end des 10 et 11 juin 2006 et rediffusée les 17 et 18 juin. Diffusion en boucle l'après-midi sur Canal C.

## ÉCOLE COMMUNALE DE FERNELMONT

### L'école au village, c'est bien plus chouette !

| FERNELMONT I  | FERNELMONT II   |
|---|---|
| Yvonne Bourgeois-Smet<br>46 rue d'Otreppe<br>à 5380 Bierwart<br>Tél. : 081/83 35 18<br>Fax : 081/83 51 44<br><b>Implantations :</b><br>Bierwart et Forville | Rémy Hiernaux<br>2 rue de Cognelée<br>à 5380 Marchovelette<br>Tél. : 081/21 66 72<br>Fax : .081/21 67 18<br><b>Implantations :</b> Marchovelette,<br>Hingeon et Hemptinne |

Inscriptions dès à présent auprès des directions, jusqu'au 15 juillet et à partir du 24 août.

### BROCANTE À CORTIL-WODON

Le dimanche 25 juin, une brocante accueillera 10 exposants dans la grange de Mr et Mme Godts, (plus si la météo est clémente) rue Saint Martin, 20 à Cortil-Wodon.

Elle aura lieu de 8 à 17h. Renseignements et inscriptions au 081/26 36 10.

Possibilité de donner les invendus à Oxfam.

## Environnement

### WEEK-END ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Le week-end des 3 et 4 juin 2006 aura lieu le "week-end de l'énergie", dans un chapiteau sur le parking du Centre sportif à Noville-les-Bois. Des exposants vous permettront de découvrir d'autres moyens de chauffage : chaudières à pellets, à céréales,...; des stands vous expliqueront comment économiser l'énergie ou percevoir des primes. Des visites guidées sur le terrain vous permettront de discuter avec des personnes soucieuses de produire de l'énergie en meilleure harmonie avec l'environnement.

#### Exposants « Energie » :

Les guichets de l'Energie ; Valbiom ; SPE ; Leseine ; Granubois; Oekotech ; GreenWatt ; Sunquest ; Willems ; Architecture et Climat; Vr&Tech ; Isover ; Egelec ; Saint Gobain,...

#### Exposants « Environnement » :

La Maison de la Ruralité de Fernelmont ; LRBP (Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux) ; Contrat Rivière Haute meuse ; Contrat Rivière Mehaigne ; BEPN (Bureau Economique de la Province de Namur),...

#### Programme :

##### Samedi 3 juin :

- 14h : ouverture
- 14h30 : exposé Valbiom/GE
- 15h : navette à disposition du public pour la découverte du site éolien de Villers-le-Bouillet
- 16h : Visite de la maison de Mr Verlaet - Visite de la ferme Delcourt - Visite Vr&Tech (éoliennes)
- 17h30 : conférence : Professeur Herde - Architecture et climat (UCL).

##### Dimanche 4 juin :

- 10h : ouverture
- 10h30 : conférence GREENWATT
- 14h30 : accueil
- 15h : spectacle de Christian Merveille "Libre comme l'air"

16h30 : Visite de la maison de Mr Verlaet - Visite de la ferme Delcourt - Visite Vr&Tech

La cafétéria du Centre sportif sera ouverte pendant les deux jours.

### LA FOUINE, COLOCATAIRE OU SQUATTER ?



A défaut de tas de foin, de paille ou de bois, la fouine s'installe très volontiers dans le grenier de nos habitations modernes. Son territoire de chasse est très varié : lisières de bois, vergers, jardins et abords

des habitations. Il varie de 50 à 150 hectares.

Son régime alimentaire omnivore est constitué principalement par des campagnols (« rattes »), mulots et surmulots (rats). Suivant les saisons, s'y ajouteront oeufs, fruits, insectes, vers et oiseaux.

La fouine grimpe très bien. Elle peut escalader à la verticale sur plusieurs mètres et se faufiler par un trou de 4 cm de haut sur 6 de large.

Deux reproches sont parfois adressés à la fouine :

- ses sarabandes nocturnes sont la cause de bruit dans les greniers,
- ses incursions dans les poulaillers mal fermés la nuit se ponctuent souvent par la perte totale de leurs occupants.

#### Quel est son statut légal ?

La fouine ne peut être détruite qu' en vue de prévenir des dommages importants aux élevages ou dans l'intérêt de la faune. Le tir à l'aide d'une arme à feu impose la possession d'un permis de chasse. Les pièges permettant de capturer l'animal par contention dans un espace clos, sans le maintenir directement par une partie du corps et sans le blesser sont autorisés moyennant autorisation de la Division Nature et Forêts aux conditions qu'elle impose. L'utilisation d'appâts empoisonnés est interdite et sévèrement sanctionnée.

La fouine étant extrêmement méfiante, seuls les jeunes se laissent parfois capturer.

#### Comment éloigner une fouine ?

- le bruit (radio allumée en permanence).
- le dérangement par la lumière à l'aide d'une lampe économique à basse tension.
- les répulsifs olfactifs ; naphtaline, pétrole, parfum etc... La pose de touffes de cheveux peut donner de bons résultats pendant plusieurs mois.

Si l'on a réussi à éloigner une fouine, il faut se rappeler que ce n'est que temporaire, car un endroit favorable est toujours susceptible d'être réoccupé.

#### Comment l'empêcher de revenir ?

Tuer une fouine ne fait que libérer un territoire très rapidement réoccupé par une autre. La seule solution viable à long terme est de supprimer les accès. Ce qui revient à grillager ou maçonner toutes les entrées possibles. Il est très important que le grillage soit robuste, de maille serrée et solidement fixé à son support. Il faut faire attention de ne pas enferrer dans des endroits inaccessibles les charognes apportées par la fouine, voire la fouine elle-même.

Empêcher l'accès est un gros investissement en temps. Mais cela en vaut la peine car c'est la seule façon durable d'éviter la présence d'une fouine dans un endroit où l'on ne veut pas la voir s'installer.

En pratique : si vous hébergez une fouine et que vous souhaitez vous en défaire, prenez contact avec l'administration communale (081/83 02 50). Celle-ci prendra contact avec l'agent des Eaux et Forêts, et avec une société spécialisée qui capturera « votre » fouine et la relâchera loin des habitations.

Philippe Nivelles – Agent des Eaux et Forêts

## FRANC SUCCÈS POUR LE RAMASSAGE DES AMPHIBIENS



Le ramassage des grenouilles, crapauds et autres tritons par des bénévoles a commencé très tardivement cette année étant donné que l'hiver a joué les (longues) prolongations.

C'est donc vers la mi-mars que nos amis batraciens ont entamé leur migration vers les étangs et les mares pour y pondre leurs œufs. Malheureusement, ce voyage est jalonné de nombreux obstacles, dont la traversée des routes est certainement le plus périlleux.

Les ouvriers communaux, que nous remercions par la même occasion, avaient disposé aux endroits de passage les plus fréquentés des barrières Nadar destinées à sensibiliser les automobilistes.

Les amphibiens apprécient plus particulièrement le temps humide et même très humide pour se déplacer, ce qui n'a pas entamé le moral des Fernelmontois volontaires (dont les plus jeunes étaient encore en maternelle) qui ont patiemment rempli des seaux d'amphibiens pour les relâcher à proximité des étangs.

Plusieurs routes critiques ont été signalées durant l'opération, ce qui permettra l'année prochaine d'éventuellement repositionner les barrières et réorganiser le ramassage des amphibiens.

A toutes et à tous, un tout grand merci pour l'aide apportée, qu'elle soit de quelques heures ou de quelques jours, ainsi qu'aux personnes qui le font chez elles dans l'anonymat.

Si vous souhaitez plus d'informations ou si vous souhaitez être tenu au courant l'année prochaine des activités de ramassage, vous pouvez appeler au 081/83 02 58 (heures de bureau).

## LES PNEUS USAGÉS ACCEPTÉS AU PARC À CONTENEURS

### MARRE DE VOS VIEUX PNEUS ?

Dès aujourd'hui vous pouvez les déposer dans les parcs à conteneurs situés en Province de Namur ...

#### Quels types de pneus ?

Il s'agit des pneus de voiture de tourisme et de moto, avec ou sans jante, à raison de 4 pneus maximum par visite.

Attention ! Seuls les pneus des **particuliers sont repris**. Les pneus des agriculteurs ou autres grands utilisateurs ou récupérateurs de pneus sont **interdits**. Pour ceux-ci, d'autres opérations de collectes seront organisées ultérieurement.

#### Que vont devenir ces pneus ?

Une partie d'entre eux sera **rechapée** pour être remise sur le marché et ainsi être réutilisée.

L'autre partie sera soit **recyclée** par transformation en granulats ou en pou-drette (structure granuleuse servant par exemple à la fabrication de matériaux isolants) soit **valorisée thermiquement**.

#### Cotisation RECYTYRE ?

Pour rappel, depuis le 1er avril 2005, les déchets de pneus sont soumis à obligation de reprise. Concrètement, cela signifie que RECYTYRE (pour compte des entreprises importatrices ou productrices de pneus) est chargé de collecter et traiter les pneus sur l'ensemble du territoire belge.

Aussi, à l'achat de tout nouveau pneu, une cotisation environnementale de 2,40 par pneu vous est réclamée en vue de la reprise et du traitement de celui-ci, une fois usé. Cela implique dès lors que depuis le 1er avril 2005, votre **revendeur automobile** est dans **l'obligation de reprendre** vos vieux pneus à l'achat de neufs.

Pour un complément d'information, ou l'adresse du parc à conteneurs le plus proche de votre habitation, contactez votre intercommunale de gestion des déchets ménagers, le BEP Environnement, au 081/718211 ou via [environnement@bep.be](mailto:environnement@bep.be).



## Chronique agricole

Chronique agricole  
Les Fernelmontois et leurs agriculteurs :  
une volonté de dialogue.

Des agriculteurs de Fernelmont ont choisi d'ouvrir le dialogue avec leurs concitoyens. Voici leur **dix-neuvième** article. Son but est, rappelons-le, de faire la chasse aux clichés, aux idées reçues, et de montrer combien le métier d'agriculteur est un BEAU métier, mais aussi un métier EXIGEANT, avec ses devoirs et ses contraintes.

#### Que plantent les agriculteurs de Fernelmont ? (partie 2)

L'objectif de cette chronique est de vous donner quelques informations sur les cultures qui participent à votre cadre de vie. En effet, vous habitez dans une commune rurale. Le paysage que vous pouvez admirer de la fenêtre de votre habitation, lorsque vous traversez la commune ou lors de vos promenades est en grande partie créé et entretenu par les agriculteurs. Nous avons pensé que vous aimeriez (re)connaître les cultures qui vous entourent, savoir à quelle époque vous pouvez les voir et apprendre à quoi elles sont utilisées. Dans le bulletin communal du mois de décembre 2005, nous vous avons présenté les cultures industrielles et les céréales. Dans ce numéro, vous trouverez des renseignements sur les jachères, tournières et engrais verts (moutarde, phacélie, ...). Certains agriculteurs plantent également des légumes. Ce sujet a déjà été abordé dans le bulletin communal de septembre 2003.

#### Les jachères ?

De nos jours, les terres agricoles mises en jachère sont des terres dont la capacité productive est momentanément mise en réserve mais qui pourront retourner à un mode d'exploitation classique. La mise en

jachère a été initialement prévue dans la réforme de la PAC (politique agricole commune) en 1992. Les agriculteurs ont été obligés de «geler» 10% de leur superficie de céréales pour éviter les excédents agricoles, coûteux à stocker et/ou à exporter et qui étaient apparus suite à l'amélioration des techniques et du potentiel de production des plantes. Les agriculteurs reçoivent des aides compensatoires (en compensation de la perte de revenus). Ce taux de 10% a été fixé par le Conseil européen des Ministres de l'agriculture, du moins pour les agriculteurs qui possèdent une superficie permettant la production de plus de 92 Tonnes de céréales. Ces terres ne sont pas des surfaces abandonnées. Elles doivent faire l'objet d'un entretien minimal (notamment empêcher le développement des « mauvaises » herbes). Les espèces que l'on peut semer, afin de couvrir le sol, et les produits que l'on peut employer sont strictement réglementés. Parmi les espèces autorisées, on trouve entre autres des trèfles divers, la mauve, la bourrache, la luzerne, le lupin, le pâturin, la moutarde blanche ou le géranium des prés, mais la plupart de ces espèces coûtent très cher, ce qui fait que le plus souvent les agriculteurs sèment des graminées (ray-grass) en général en mélange avec du trèfle ou de la phacélie. D'ici quelque temps, on va certainement voir apparaître sur les terres en jachère des cultures énergétiques (colza, lin, ...) destinées à alimenter les usines qui fabriquent du bio-carburant.

## Les jachères « faune sauvage » ?

Vu le type d'espèces semées et l'entretien obligatoire des jachères, ce milieu n'est pas très attirant pour la faune. Dès lors, un nouveau concept se développe depuis peu : les jachères faunistiques. Il s'agit de rendre certaines jachères attractives pour la faune (le gibier) tout en respectant les impératifs de bon entretien agricole, via une convention entre chasseurs et agriculteurs. Ceux-ci s'engagent contre indemnité supplémentaire à appliquer un mode de gestion particulier à leurs jachères (espèces semées, dates et hauteur de fauches, traitements herbicides, maintien de bandes non ensemencées).

## Les tournières?

Ce sont des bandes de 6 à 12 mètres de large (généralement 10m.), en bordure de cultures, que l'on traite plus ou moins comme les jachères enherbées ou qu'on ensemence de céréales ou de fleurs (coquelicots, bleuets, chrysanthèmes,...), mais sans fertilisants ni produits phytosanitaires. Les agriculteurs les fauchent après le 1er juillet pour favoriser le ré-ensemencement. La superficie des tournières ne peut pas excéder 8% de la superficie en culture sous labour de l'exploitation. Contrairement à la mise en jachère, qui est obligatoire, cette pratique est volontaire et fait partie des mesures agri-environnementales, qui sont facultatives. L'objectif de ces mesures est de développer la bio-diversité ainsi que de maintenir la qualité visuelle des paysages ou des ressources naturelles. Elles sont d'application en Wallonie depuis 1995 et ont été revues, après évaluation, en 2004. Les agriculteurs qui choisissent de les appliquer s'y engagent pour 5 ans. Leur contribution à la qualité de l'environnement est reconnue financièrement par le biais de l'octroi de subsides. Un exemple de tournière sera visible, notamment, le long de la rue Tige del'Vau à Seron.

## Les engrais verts ?

Les engrais verts sont une source non négligeable d'enrichissement du sol. Comme leur nom l'indique, ils engraisent le sol. Ils apportent de l'humus. Utilisés en complément des engrais organiques (fumier, compost, lisier), ils en permettent la fixation et la décomposition. Ce sont de bons capteurs d'azote. De plus, ils forment une couverture pour le sol l'hiver et ils le protègent de l'érosion, notamment lors de fortes pluies. Et pour finir, ce qui ne gâche rien, ce sont de plantes mellifères qui donnent un miel de grande qualité. A Fernelmont, les variétés d'engrais verts utilisées sont essentiellement la vesce, la moutarde, la phacélie et le ray-grass. Semées entre mi-août et fin septembre, elles poussent en 2 à 3 semaines. Ce sont des plantes à croissance rapide qui se décomposeront pendant l'hiver pour être intégrées au sol lors des premiers labours. Voici les variétés d'engrais verts que l'on rencontre le plus souvent dans nos campagnes fernelmontoises :



La moutarde  
(à fleurs jaunes)



La phacélie  
(à fleurs mauves)



La vesce



Le ray-grass

Pour en savoir plus, si vous croisez un agriculteur, n'hésitez pas à l'aborder et à lui faire part des questions que vous vous posez encore!

Bernard Dutilleux, Olivier Longrée, Philippe Rigo, agriculteurs à Fernelmont - Anne-Marie De Moor, Fondation rurale de Wallonie

Sources : <http://environnement.wallonie.be>;  
<http://wallonie.be/dgrne>; <http://agriculture.wallonie.be>

## Vie communale

### WALLONIE WEEK-END BIENVENUE : APPEL AUX AMBASSADEURS DE FERNELMONT

La Commune de Fernelmont participera à l'opération «Wallonie week-end bienvenue» les 16 et 17 septembre 2006.

Ces deux jours permettront aux visiteurs de découvrir la chaleur de vivre en Wallonie.

Si vous souhaitez être ambassadeur de l'opération et ouvrir vos portes pour faire découvrir votre jardin ou une belle collection, si vous avez des talents de cuisinier (tartes, pâtés,...), si vous avez un don d'artiste (photographes, sculpteur, peintre,...), si vous habitez un beau bâtiment, vous contez, vous faites des balades à vélo ou à pied dans Fernelmont,... si vous avez une activité qui sort des sentiers battus, contactez-nous.

Nous faisons appel à votre imagination pour que ce week-end permette aux Fernelmontois, aux Wallonnes et aux Wallons d'aller de découvertes en découvertes dans notre commune.

Renseignements : Noëlla Pirlet, échevine - 081/83 02 61

Site : [www.walloniebienvenue.be](http://www.walloniebienvenue.be)

### LES ARTISTES FERNELMONTAIS EXPOSENT : JEAN-MARIE PIERLOT



La petite école d'Hambraine a accueilli début avril les photos de Jean-Marie Pierlot.

Amoureux de la photo depuis son enfance (son papa lui avait offert un appareil photo à soufflet), il a connu toute l'évolution technologique dans ce domaine et a adopté la photo numérique il y a quelques années.

Son expo était divisée en deux thématiques, la terre et le ciel. La terre tout d'abord, avec des assemblages de vues de champs où les jeunes pousses éclosent à peine dans des alignements à perte de vue, évoquant quasiment le land art, ou encore des paysages de saules têtards et de vaches limousines. Le ciel avec des cioux lourds d'orage et cette lumière si typique de la Hesbaye.

Une exposition tout en finesse et en amour pour son terroir qui a eu le mérite de nous faire découvrir d'un œil neuf la beauté de notre environnement.

## SOIRÉE D'INFORMATION POUR LES ENTREPRISES

Une soirée d'information et de rencontres pour les entreprises locales a eu lieu fin janvier dans la zone d'activités économiques de Noville-les-Bois, à l'initiative du Service Emploi et de l'ALE. Les chefs d'entreprises fernelmontois étaient conviés à une séance d'information.

Après une allocution de Monsieur Nihoul, bourgmestre, Kathya Meurice a présenté les activités du Service Emploi.

Monsieur Jaspar, récemment installé à Fernelmont a ensuite décrit les activités de sa société V Trade, spécialisée dans la vente de matériel vétérinaire.

Second invité, Monsieur Van Ranst, dont la société est active dans le domaine de la production d'énergie renouvelable, a annoncé l'installation prochaine d'une tour énergétique dans le zoning, en partenariat avec la société Belgagri.



Enfin, pour répondre à l'attente de beaucoup, soucieux de tisser des liens avec leurs voisins, un drink a permis aux participants de faire plus ample connaissance dans une ambiance conviviale.

## INSTALLATION DU CONSEIL DES JEUNES POUR L'ENVIRONNEMENT



Le Conseil des Jeunes pour l'Environnement a été mis en place très récemment. Il est composé de 9 écoliers qui y siègeront pour 2 ans. Porte-parole de tous les élèves qui les ont élus, ils récolteront les bonnes idées et les projets sur la défense de l'environnement. Leurs réunions mensuelles seront encadrées par Madame Corbeau du BEP et par le Président, Jean-Claude Nihoul, l'échevine de l'Environnement, Noëlla Pirllet, les conseillers communaux Christelle Plompteux, Anne Paradis et Bernard Fontaine et par Patricia Raison, secrétaire.

Voici la composition du Conseil de Jeunes pour l'Environnement :

Evelyne Arits de Cortil-Wodon (école libre Saint-Martin) ;  
Marie-Elodie Mahieu, d'Hemptinne (école d'Hemptinne) ;  
Antoine Custinne de Noville-les-Bois (école de la Communauté française) ;  
Basile Schepens de Bierwart (école libre de Franc-Waret) ;  
Mathilde Franssen de Cortil-Wodon (école de Marchovelette) ;  
Clara Tilkens de Bierwart (école de Bierwart) ;  
Baptiste Delcourt de Noville-les-Bois (école de Hingeon) ;  
Julie Bara de Forville (école de Forville) ;  
Marvyn Basakala de Forville (école Abbé Noël, Eghezée).

Gageons que ces jeunes conseillers, débordant déjà d'idées et fort critiques face au comportement incivique de certains, seront d'excellents ambassadeurs pour la protection de notre environnement.

## CONCERT DES JEUNES FERNELMONTAIS



C'est un bien joli concert de printemps qui a été donné par les élèves des écoles fernelmontoises, tous réseaux confondus, le 22 avril. Les 70 élèves, accompagnés par 3 solistes, chantaient le monde, l'amour, l'amitié et la paix. Les quelques 250 spectateurs qui s'étaient déplacés à cette occasion ont pu ainsi redécouvrir quelques classiques de la chanson française interprétés avec fraîcheur et enthousiasme par tous ces jeunes talents.



## Etat civil

### ETAT CIVIL CONCERNANT LA PERIODE DU 09 FÉVRIER 2006 AU 20 AVRIL 2006

#### NAISSANCES

VANDERCALLEN Eléonore, née le 6 février 2006, de Forville ❖ VAN RYssel Sasha, née le 9 février 2006, de Noville-les-Bois ❖ SEMEELN Lylou, née le 13 février 2006, de Hemptinne ❖ GOFFIN Martin, né le 19 février 2006, de Hemptinne ❖ LAURENT Clément, né le 21 février 2006, de Hingeon ❖ BISIKIRSKAS Alanis, né le 22 février 2006, de Bierwart ❖ ANGÉ Henri, né le 23 février 2006, de Forville ❖ CHRISTOPHE Diégo, né le 10 mars 2006, de Marchevelette ❖ BINAMÉ Rémy, né le 11 mars 2006, de Forville ❖ COLEMONT Manon, née le 17 mars 2006, de Hingeon ❖ BERTRAND Paul, né le 22 mars 2006, de Hingeon ❖ BODART Vincent, né le 23 mars 2006, de Hingeon ❖ RENARDY Noa, née le 20 mars 2006, à Hemptinne ❖ VIROUX Jérémie, né le 21 mars 2006, à Marchevelette ❖ SCHODER Jeanne, née le 28 mars 2006, à Hemptinne ❖ PAUWELS Léa, née le 05 avril 2006, de Hingeon ❖ DAPHNE Astrid, née le 12 avril 2006, de Noville-les-Bois

#### DECLARATIONS DE MARIAGES

Ludovic BOLY, de Bierwart et Alysson KAISER, de Bierwart ♥ Alexis PLATTEAU, de Franc-Waret, et Maité RIGUELLE, de Franc-Waret ♥ Régis FRANCOIS, de Hingeon, et Céline LAMBERT, de Belgrade ♥ Sébastien GEERTS, de Gembloux et Caroline LEROY, de Forville ♥ Frédéric BERNARD, de Pontillas, et Valérie DENIS, de Pontillas ♥ Piotr IWANOWSKI, de Noville-les-Bois, et Svetlana AVGUL, de Vilnius (Lituanie) ♥ Stéphane CHARRON, de Pontillas, et Mélanie CUVELIER de Pontillas ♥ Thierry MOURAUX, de Hingeon, et Séverine MOERMAN, de Hingeon ♥ Valéry WANTIEZ, de Forville, et Johanne LAMBERT, de Forville ♥ Daniel PUTTAERT, de Cortil-Wodon, et Isabelle DELWICHE, de Cortil-Wodon ♥ Emmanuel DRAKAKAKIS, de Forest et Magali CHAUVIAUX, de Hemptinne ♥ Vincent GILSOUL, de Noville-les-Bois et Sandra MOREAU de Noville-les-Bois

#### MARIAGES

Ludovic BOLY, de Bierwart, et Alysson KAISER, de Bierwart ♥ Alexis PLATTEAU, de Franc-Waret, et Maité RIGUELLE, de Franc-Waret ♥ Sébastien GEERTS, de Gembloux, et Caroline LEROY, de Forville

#### DECES

Marie-José FADEUR, veuve de Gilbert CLEMENT, âgée de 79 ans, de Forville † Adelaïde BODART, veuve de René BOULANGER, âgée de 80 ans, de Hingeon † Marie PIERRE, veuve de Victor MINETTE, âgée de 87 ans, de Forville † Christiane WARNIER, épouse de Louis DETROOZ, âgée de 76 ans, de Pontillas † Joseph REMACLE, veuf de Paula BODART, âgé de 78 ans, de Cortil-Wodon † Francine GILSOUL, veuve de Vital SERVAIS, âgée de 82 ans, de Noville-les-Bois † Françoise MAHAUX, célibataire, âgée de 78 ans, de Hemptinne † Marie WILMET, veuve de Fernand LACROIX, âgée de 91 ans, de Forville † Jules DUCROT, époux de Marthe MAHAUX, âgé de 87 ans, de Forville

## Noces d'or

Les époux Pierre ANCIAUX et Nicolle JULIEN demeurant à Marchevelette, qui se sont mariés à Namur le 11 février 1956, ainsi que les époux Albert LEVECQ et Huguette WILLE de Noville-les-Bois, qui se sont mariés à Lustin le 24 février 1956, ont souhaité fêter leurs Noces d'Or dans l'intimité.



Les époux Selvais-Hubin

Les époux Fernand SELVAIS et Andrée HUBIN, demeurant à Hemptinne, se sont mariés à Hemptinne le 3 mars 1956. Ils ont reçu chez eux la visite des membres du Collège échevinal le 26 mars.



Les époux Pestiaux-Lehaire



Les époux Delfosse-Bataille

Les époux Alex PESTIAUX et Marie-José LEHAIRE de Marchevelette, qui se sont mariés à Cognelée le 3 avril 1956, ainsi que les époux Jules DELFOSSE et Marie-Louise BATAILLE de Cortil-Wodon, qui se sont mariés à Leuze le 7 avril 1956, ont été fêtés à la Maison communale le samedi 08 avril dernier.



*Les époux Gramme-Jacquemin*

Les époux Raymond GRAMME et Renée JACQUEMIN, demeurant à Hingeon, s'y sont mariés le 14 avril 1956. Ils ont choisi de fêter leurs Noces d'Or à la salle communale de Cortil-Wodon, le 15 avril, en présence des membres du Collège échevinal.

Au nom des Fernelmontois, nous tenons à féliciter tous ces couples pour le cinquantième anniversaire de leur mariage.

## Service Emploi-ALE

### PERMIS POUR L'EMPLOI

Une formation « Permis pour l'Emploi », comprenant 4 modules, débutera en juin 2006. Comme son nom l'indique, son objectif est l'obtention du permis de conduire pour les demandeurs d'emploi. Quasiment indispensable pour la recherche d'un emploi, le permis de conduire est parfois difficile à obtenir pour des raisons financières ou tout simplement parce qu'on ne trouve pas de moniteur dans son entourage.

Le Service Emploi et l'ALE, en partenariat avec le Forem, vous proposent une formation en 4 étapes :

- 1) Formation théorique au permis de conduire et examen ;
- 2) Formation pratique avec auto-école et moniteur puis apprentissage libre pendant 3 mois ;
- 3) Initiation à l'informatique de base pour avoir des notions suffisantes dans le cadre d'une recherche d'emploi (Internet, word, windows) ;
- 4) Atelier de préparation à l'entretien d'embauche.

Les quatre modules doivent être **tous suivis**, afin de vous donner un maximum d'atouts pour vous aider à trouver un emploi.

Cette formation se faisant en partenariat avec le Forem, une liste de présence sera établie tous les jours. Une indemnité de formation et des frais de déplacement seront versés aux stagiaires. Possibilité aussi d'intervention dans les frais de garderie d'enfants.

Cette formation s'adresse aux demandeurs d'emploi de moins de quarante ans, demandeurs d'emploi indemnisés ainsi qu'aux personnes bénéficiant du revenu d'intégration. Elle est gratuite.

Le nombre d'inscrits ayant été limité à 10 personnes par le Forem, il sera procédé à une sélection au cas où la demande viendrait à dépasser l'offre.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service Emploi – 081/83 02 59 ou par mail à l'adresse : [service.SLAIE@fernemont.be](mailto:service.SLAIE@fernemont.be)

### LE TRAVAIL ALE : ARRONDISSEZ VOS FINS DE MOIS EN TOUTE LÉGALITÉ !

Si vous atteignez deux ans de chômage (ou 6 mois pour les personnes de plus de 45 ans), vous avez la possibilité de travailler pour des particuliers, des ASBL, des écoles, des agriculteurs, ... quelques heures par mois et de gagner ainsi jusqu'à 184,00 en plus de votre allocation de chômage (plus encore pour les personnes qui travaillent pour les agriculteurs). Vous aidez ainsi des personnes qui n'ont plus nécessairement la possibilité d'effectuer certaines tâches chez elles (jardinage, petit bricolage) pour des raisons de santé, d'âge, de manque de temps, ...

Les principaux secteurs d'activités ALE à Fernelmont sont les suivants : jardinage, surveillance dans les écoles le midi et petit bricolage.

Si vous avez envie de rester dans le mouvement, d'arrondir vos fins de mois et d'aider des personnes en difficulté, prenez contact avec Sylvie Saintenoy – ALE de Fernelmont – 081/83 02 58



## Escale Mode

Vente de vêtements dame

R

& enfant à domicile

**10 rue Belle-Vue**  
**5380 Cortil-Wodon**

**GSM 0475/86.70.69**  
**[escale.mode@ibelgique.com](mailto:escale.mode@ibelgique.com)**

# POMPES FUNÈRES JACQUEMIN

☎ 081-51 13 66 • rue Dancot • Warêt-la-Chaussée • ÉGHEZÉE  
10, rue de Branchon • FORVILLE

## FUNERARIUM

Monuments funéraires  
Organisation de crémation • Ensevelissement - Rapatriement  
Jour et nuit - Toutes formalités

Flours en soie et articles décoration cimetière

Menuiserie PVC - bois